

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 05 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

### I. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 367 427,78€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à 20,55% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 367 427,78€.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	99 900,00	0,00	116 400,00	116 400,00	116 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 940,00	0,00	75 510,00	75 510,00	75 510,00
014	Atténuations de produits	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	35 800,00	0,00	38 515,00	38 515,00	38 515,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>202 040,00</b>	<b>0,00</b>	<b>230 825,00</b>	<b>230 825,00</b>	<b>230 825,00</b>
66	Charges financières	3 150,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	500,00		500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues	12 500,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>219 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>247 625,00</b>	<b>247 625,00</b>	<b>247 625,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	162 341,01		118 812,78	118 812,78	118 812,78
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	990,00		990,00	990,00	990,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>163 331,01</b>		<b>119 802,78</b>	<b>119 802,78</b>	<b>119 802,78</b>
<b>TOTAL</b>		<b>382 521,01</b>	<b>0,00</b>	<b>367 427,78</b>	<b>367 427,78</b>	<b>367 427,78</b>
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>367 427,78</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 610,00	0,00	520,00	520,00	520,00
73	Impôts et taxes	125 500,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
74	Dotations et participations	60 500,00	0,00	64 900,00	64 900,00	64 900,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>188 610,00</b>	<b>0,00</b>	<b>211 920,00</b>	<b>211 920,00</b>	<b>211 920,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>188 610,00</b>	<b>0,00</b>	<b>211 920,00</b>	<b>211 920,00</b>	<b>211 920,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>193 610,00</b>	<b>0,00</b>	<b>216 920,00</b>	<b>216 920,00</b>	<b>216 920,00</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						150 507,78
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>367 427,78</b>

c) La **Fiscalité**

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

- *Concernant les ménages*
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,12%
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties 43,67%
  - Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 10,68%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 107 603,00€.

#### **d) Les dotations de l'Etat.**

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 64 900€ soit une baisse de 3000,00€ par rapport à l'an passé.

### **II. La section d'investissement**

#### **a) Généralités**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

#### **b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement**

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>235 659,61</b>	<b>0,00</b>	<b>124 582,78</b>	<b>124 582,78</b>	<b>124 582,78</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>235 659,61</b>	<b>0,00</b>	<b>124 582,78</b>	<b>124 582,78</b>	<b>124 582,78</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 200,00	0,00	19 220,00	19 220,00	19 220,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>29 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 220,00</b>	<b>29 220,00</b>	<b>29 220,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 759,00</b>	<b>34 759,00</b>	<b>34 759,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>264 859,61</b>	<b>0,00</b>	<b>188 561,78</b>	<b>188 561,78</b>	<b>188 561,78</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>269 859,61</b>	<b>0,00</b>	<b>193 561,78</b>	<b>193 561,78</b>	<b>193 561,78</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>77 855,96</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>271 417,74</b>
---	-------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	89 028,60	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>89 028,60</b>	<b>0,00</b>	<b>26 000,00</b>	<b>26 000,00</b>	<b>26 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	17 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	75 049,82	0,00	77 855,96	77 855,96	77 855,96
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>92 549,82</b>	<b>0,00</b>	<b>90 855,96</b>	<b>90 855,96</b>	<b>90 855,96</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 759,00</b>	<b>34 759,00</b>	<b>34 759,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>181 578,42</b>	<b>0,00</b>	<b>151 614,96</b>	<b>151 614,96</b>	<b>151 614,96</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	162 341,01		118 812,78	118 812,78	118 812,78
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	990,00		990,00	990,00	990,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>163 331,01</b>		<b>119 802,78</b>	<b>119 802,78</b>	<b>119 802,78</b>

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants : (à préciser)

- acquisition d'une tondeuse autoportée gamme professionnelle
- mission de maîtrise d'œuvre et d'archéologie au château de Hérisson
- défense incendie
- enherbement des allées du cimetière
- Appel à projet Nature et Transition

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de la Région : subvention Nature et Transition
- Autres : SIEDS : subvention audit énergétique

### III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

#### a) Recettes et dépenses :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	367 427,78
+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>367 427,78</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	193 561,78
+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 77 855,96
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>271 417,74</b>
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>638 845,52</b>

#### b) Etat de la dette

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N				
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		134 522,73					17 614,16	2 189,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		134 522,73					17 614,16	2 189,85
1203898		0,00	A-1	51 209,20	16,00			0,000	2 775,05	607,07
20500345		0,00	A-1	12 268,05	2,00			0,000	3 929,34	427,94
5771830		0,00	A-1	54 645,90	6,00			0,000	7 924,62	382,42
MON257687EUR/0273233		0,00	A-1	16 399,58	5,00			0,000	2 985,15	772,42